



18 septembre 2025

Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 3ème trimestre 2025

Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise à 3-5 ans restent ancrées à 2 %

Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

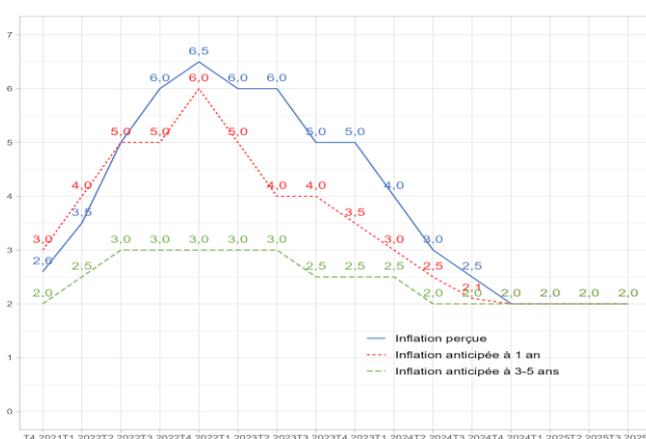
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici par la hausse de l'indice des prix à la consommation), module de l'Enquête de conjoncture de la Banque de France, s'est déroulée du 27 août au 3 septembre. Au troisième trimestre 2025, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise s'élève à 2 %, à un niveau très supérieur à l'indice des prix à la consommation ([IPC](#), 0,9 % en août) et à l'indice des prix à la consommation harmonisé ([IPCH](#), 0,8 % en août). Leurs anticipations médianes à un an, comme celles à moyen terme (horizon 3 à 5 ans), s'établissent également à 2 %, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)

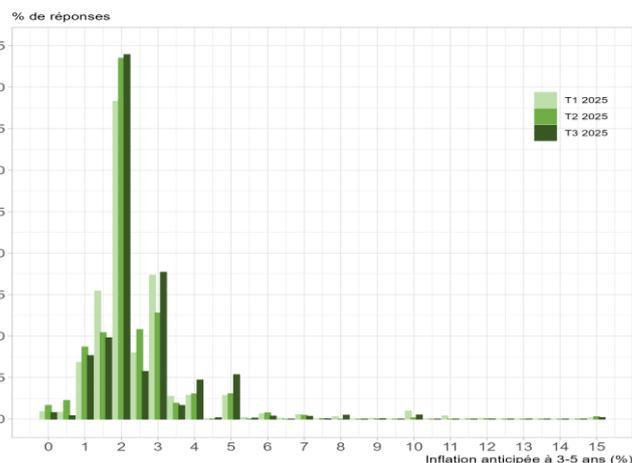
	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Inflation perçue	2,0	2,0	2,0	2,0
Inflation anticipée à 1 an	2,0	2,0	2,0	2,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,0	2,0	2,0	2,0

Au troisième trimestre 2025, la médiane de l'inflation perçue est stable à 2 %, comme celle anticipée à un an et à moyen terme (3 à 5 ans). Toutefois, la distribution des réponses à l'horizon 3 à 5 ans s'est déplacée vers des anticipations plus élevées : ainsi, la part des réponses indiquant une inflation supérieure ou égale à 3 % atteint 32 %, en hausse de 9 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)



Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)

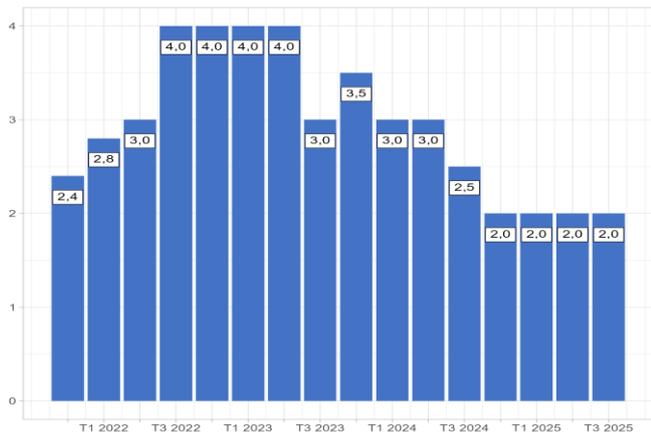




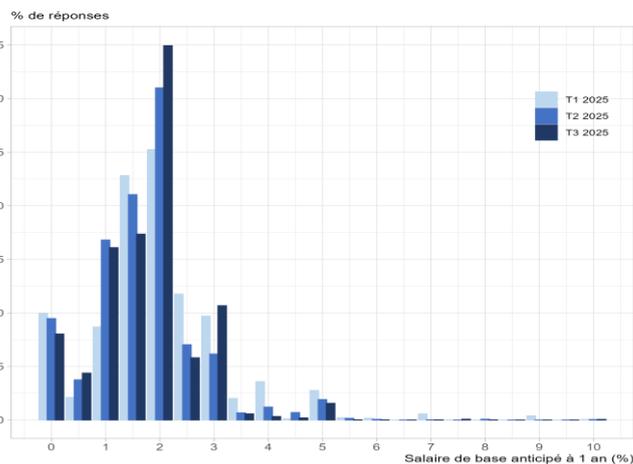
Croissance des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Au troisième trimestre 2025, les chefs d'entreprise anticipent une croissance médiane des salaires de base de 2 % à un an dans leur entreprise, un niveau stable depuis quatre trimestres. La modalité « 2 % » demeure largement majoritaire, regroupant 35 % des réponses, soit une hausse de 4 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)



Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)



Méthodologie

Cette enquête a été menée du 27 août au 3 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99^{ème} centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

